

## Commission permanente LOGEMENT 5 JUIN 2014 à la DGAFP- PS2

### Ministère de la fonction publique....

#### Présentation DOCAPOST :

P13 du rapport d'activité, il est indiqué que les crédits versés par l'Etat sont à hauteur de 5 276 249 euros.

Or le coût de gestion est de 4 862 047 euros. Quid du delta de 414 202 euros. Que devient-il ? Si on fait le ratio rémunération/dossiers traités, on arrive à 14.47 euros par dossier.

- P 9 de ce rapport : + de 55 pour cent sont traités via internet, soit vingt pour cents d'augmentation. Quid de la baisse des frais administratifs et de gestion. Quelle répercussion, quelle baisse possible sur les crédits versés de l'Etat.
- Peut-on avoir un exemplaire de la convention signée avec DOCAPOST ?

P16 de ce rapport : la CGT déplore le défaut de communication des SIAS et des services RH. Un effort doit être fait à ce niveau et mesurer à N+1.

#### Projet Circulaire AIP :

La CGT propose l'amendement suivant :

P1 « de l'AIP au profit des agents actifs de l'Etat » au lieu de « chèques vacances, retraités ».

Question P2 « disposer d'un RFR..... au bénéfice du chèque vacance ». Est-ce volontaire pour éviter de figer une annexe 1 avec des RFR qui doivent évoluer ?

#### DRHIL/SYPLO :

La CGT est très favorable à cet outil technique, créé par le Ministère du logement, la DRHIL.

La CGT souhaite la généralisation de cet outil informatique avec une possibilité offerte aux ministères d'y adhérer volontairement.

De plus la CGT prône la mise en place d'un outil national pour la gestion du logement des fonctionnaires. SYPLO pourrait être un des supports techniques.

## SILAE :

La CGT est d'accord pour le paiement de la facture.

Nous émettons une réserve sur la durée du renouvellement de la convention, de quatre ans. C'est pourquoi en la forme actuelle, nous y sommes opposés.

- En effet, article 14 de la convention la durée prévue est de 1 an et non de 4,
- 4 ans est beaucoup trop long et ampute la mise en place de projets.
- De plus, article 9, la question de la propriété intellectuelle nous interroge. Car l'Etat n'est pas propriétaire de ce logiciel ! Donc extraction à prévoir. Et passage à SYPLO. L'illustration de l'externalisation, l'Etat paye mais n'est pas propriétaire !

## Tableau des crédits :

Pour la CGT l'Etat employeur doit consacrer 1 pour cent de la masse salariale au logement.

Mais il doit également chercher des compléments possibles. L'ERAFP, fond de pension obligatoire des fonctionnaires existe, alors que la CGT y était farouchement opposé.

Aujourd'hui, les fonds de l'ERAFP sont donc l'argent des agents de l'état, notre argent.

Le CA de l'ERAFP a décidé d'investir dans le logement social des fonctionnaires. Le CA, toutes OS et employeurs publics compris ont voté cette orientation à l'unanimité. Il serait donc intéressant qu'un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros par an, puissent bénéficier aux fonctionnaires.

Aussi la CGT demande que la DGAFP, sans qu'elle se dédouane de ses responsabilités, se rapproche de l'ERAFP, à ce sujet, pour compléter le parc immobilier actuel.

Il est urgent d'agir en amont et de profiter de cette opportunité. Le décret autorisant cet investissement devrait sortir d'ici octobre/Décembre 2014. Le véhicule financier pourrait être à la caisse des dépôts et consignation (via un fond de placement de la SLI).

**Il n'y aurait aucun coût pour l'Etat : l'argent des agents (via ERAFP) serait investi dans le logement social en faveur des fonctionnaires, avec une attribution par l'ETAT pour les fonctionnaires d'état. Cette opportunité ne peut pas être écartée. La CGT souhaite qu'à la prochaine CP ou au CIAS, un point sur cette proposition soit fait.**

Pour la Délégation CGT

Douniazed Zaouche et Carole Ricous